MISSIONS LOCALES
RHONE-ALPES

Le 1er réseau pour l'emploi des jeunes

Objectif : autonomie !

Chiffres clés 2012

Emploi | Formation | Orientation | Vie quotidienne

La Région Rhône-Alpes compte...

255 000
jeunes actifs de moins de 25 ans, dont

125 000
jeunes suivis par les Missions locales

48
Missions locales (10% du national)

49 000
nouveaux jeunes inscrits en 2012

369
points d'accueil

1 200
professionnels

2 881
communes couvertes

Qu'est-ce qu'une Mission locale ?

Une porte d'entrée des jeunes de 16 à 25 ans vers la vie active.

Créées pour faciliter l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, les Missions locales sont des associations (loi 1901) régies par un protocole d'accord national et pilotées régionalement par des élus et acteurs économiques, sociaux et associatifs. Financées par l'Etat, la Région, le Département, les communes et des fonds émanant de partenaires publics et privés, elles sont inscrites dans le Code du travail (L5314-2).

En région Rhône-Alpes, le réseau des Missions locales compte 48 entités qui, tout au long de l'année, s'efforcent d'offrir à chaque jeune un service d'égale qualité sur l'ensemble du territoire. Au cœur de leur accompagnement : l'orientation, la formation, l'emploi, mais aussi la vie quotidienne. Leur objectif est d'optimiser les parcours des jeunes, quel que soit leur niveau d'études, et de les aider à devenir autonomes.

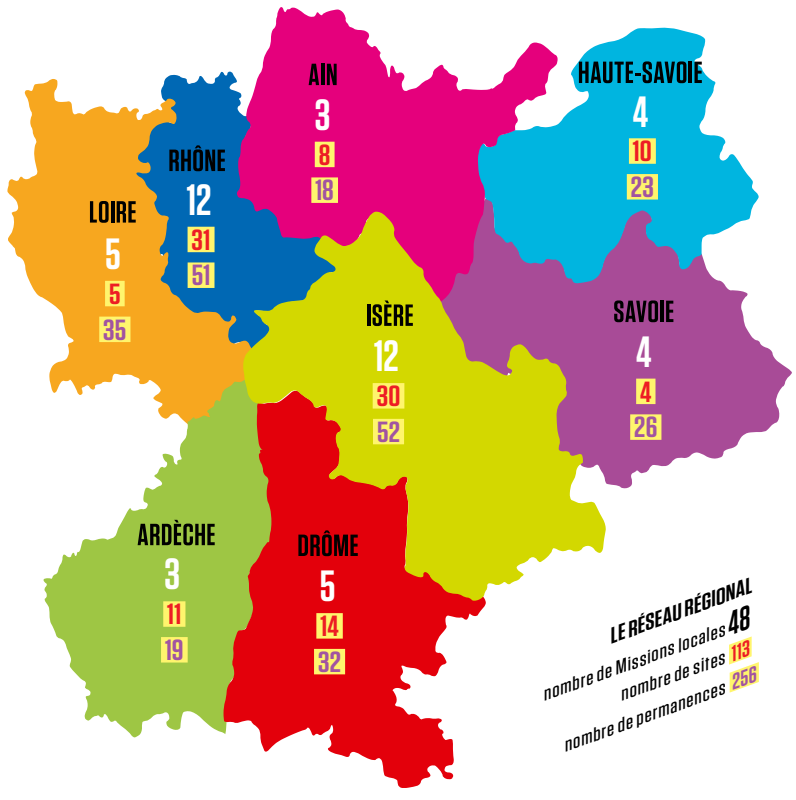

Ce qu'en pensent les jeunes !*

88% des jeunes sont satisfaits voire très satisfaits des services des Missions locales

45% des jeunes déclarent avoir gagné en efficacité dans leur recherche d'emploi

41% des jeunes considèrent l'accompagnement individuel comme atout principal des Mission locales

80% des jeunes ont pris confiance en eux grâce aux Mission locales

*Selon une enquête en ligne réalisée par l'EM Junior Conseil auprès de 2 075 jeunes en juin 2012

Pourquoi les jeunes viennent-ils en Mission locale ?

Les motivations premières

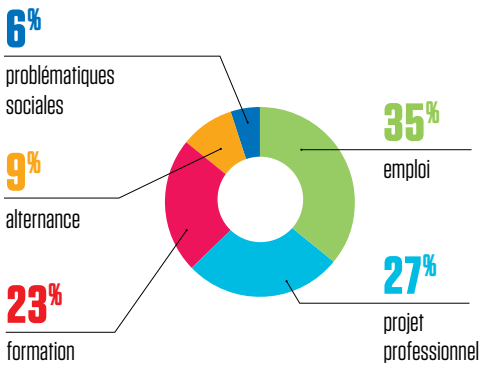

52%
des jeunes ont une démarche personnelle ou viennent sur conseil de leurs proches

18%
sont orientés par Pôle emploi

30 ans au service de l'autonomie des jeunes

Entre 1982 et 2012, les Missions locales se sont imposées comme l'acteur pivot de l'insertion des jeunes.

Créées par François Mitterrand pour assurer une qualification professionnelle aux jeunes en difficulté et faciliter leur insertion sociale, les Missions locales étaient initialement prévues pour exister pendant 5 ans. Or 30 ans plus tard, avec la massification de l'enseignement, l'amplification du phénomène de décrochage, la succession de crises économiques et sociales et de plans pour l'emploi des jeunes, elles sont devenues un acteur majeur du Service public pour l'emploi (SPE).

À l'occasion du 30e anniversaire des Missions locales, deux temps forts se sont succédés :
- une journée professionnelle régionale, organisée le 29 novembre 2012 à Villeurbanne,
- une rencontre nationale placée sous le haut patronage du Président de la République, organisée à Lille les 17 et 18 décembre.

Le Premier Ministre Jean-Marc Ayrault, ancien président de la Mission locale de Nantes, a souligné le rôle du réseau dans la politique pour la jeunesse mise en œuvre par le gouvernement.

Glossaire

Niveaux supérieurs	• certification obtenue dans l'enseignement supérieur
Niveau IV	• terminales générales, technologiques ou professionnelles • aucune certification obtenue dans l'enseignement supérieur
Niveau V	• secondes et premières générales, technologiques ou professionnelles • terminales de BEP et CAP
Niveau Vb	• classe de 3e • 1ère année de BEP et CAP
Niveau VI	• classe de 4e de collège ou inférieures

SOMMAIRE !

04 Premier accueil

08 Suivi

14 Orientation

16 Formation

18 Emploi

20 Partenariats entreprises

PREMIER ACCUEIL

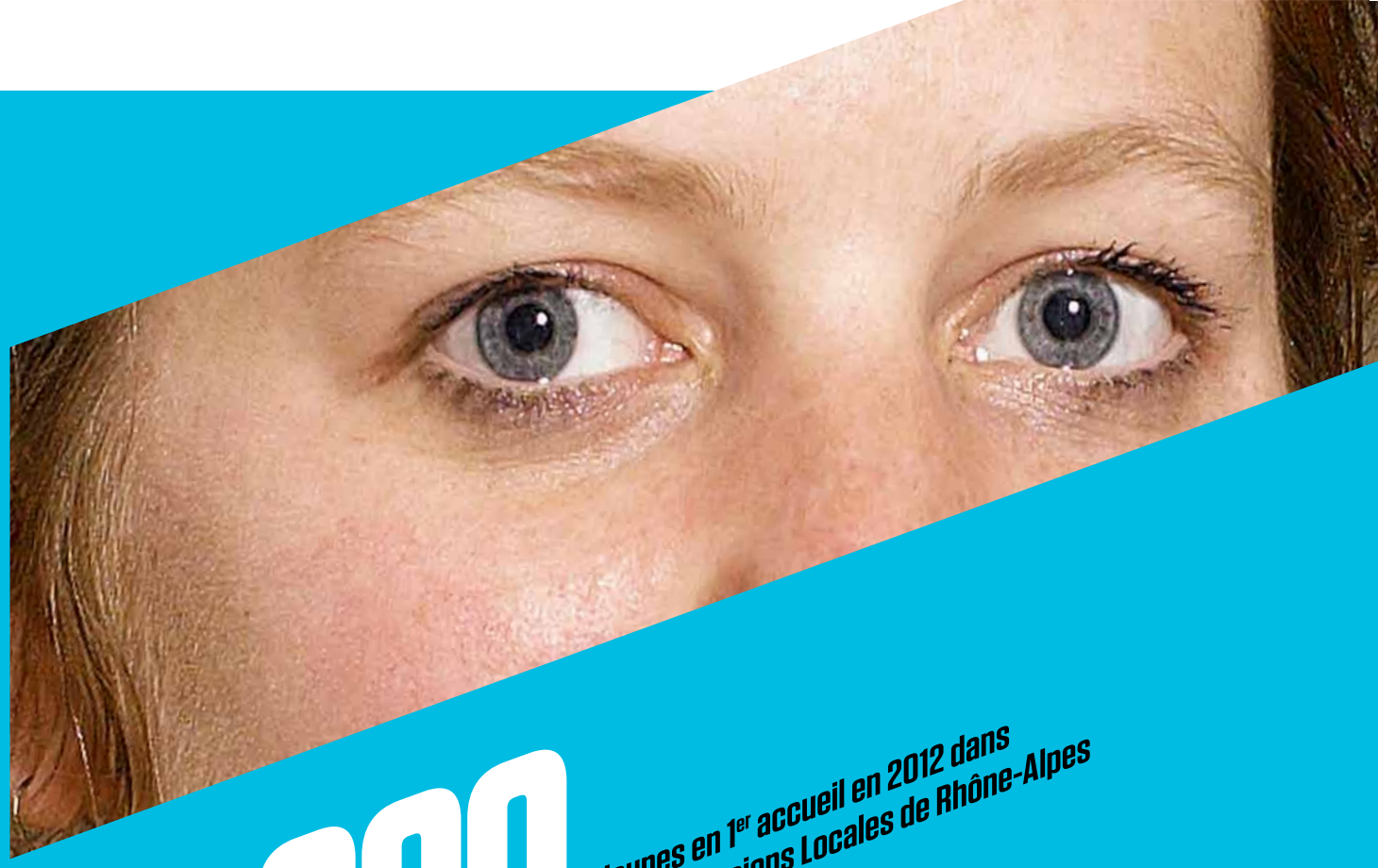

48 900 jeunes en 1er accueil en 2012 dans les 48 Missions Locales de Rhône-Alpes

52% de femmes

48% d'hommes

56% de niveaux V et inférieurs

15% de mineurs

11% issus de zones urbaines sensibles

58% ont validé au moins un diplôme

38% de décrocheurs de la formation initiale

18% en logement précaire

4% sans couverture sociale

41% possèdent le permis B

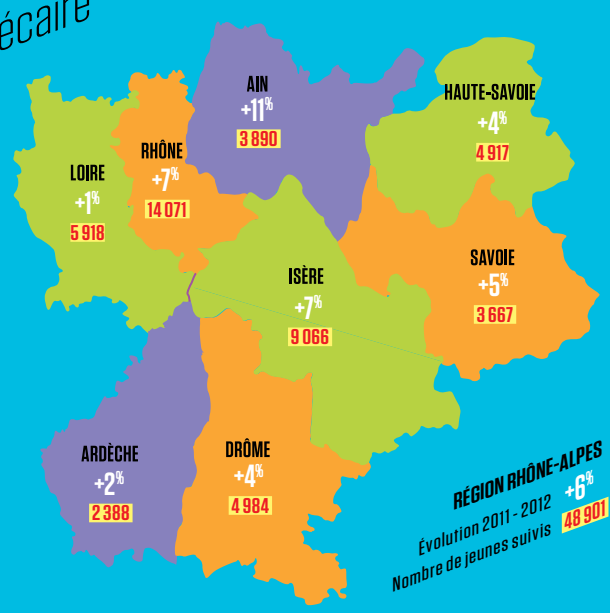

Quel est le profil des jeunes qui s'inscrivent ?

Âgés en moyenne de 20 ans, les jeunes accueillis pour la première fois en Mission locale sont pour la plupart de niveau V et plus (78%). Néanmoins, le nombre de mineurs est en légère progression : ils sont 7 300, soit 1% de plus que l'année précédente.
Progressions plus significatives : celle de la part des jeunes issus de zones urbaines sensibles (+5%), et celle des jeunes statutairement reconnus porteurs de handicap au sens de la loi L5212-13 du Code du travail (+7%).
Autre tendance à retenir : les niveaux IV et supérieurs représentent actuellement 44% des nouveaux inscrits, contre une moyenne de 38% les années précédentes. **L'ensemble des jeunes de 16 à 25 ans ont recours aux Missions locales, quel que soit leur niveau.**

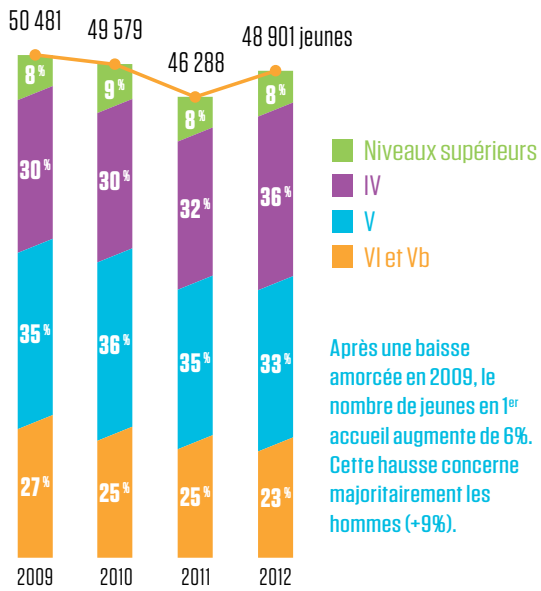

Après une baisse amorcée en 2009, le nombre de jeunes en 1er accueil augmente de 6%. Cette hausse concerne majoritairement les hommes (+9%).

25 545 femmes

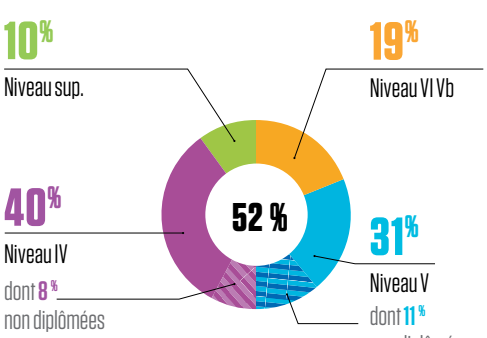

24 456 hommes

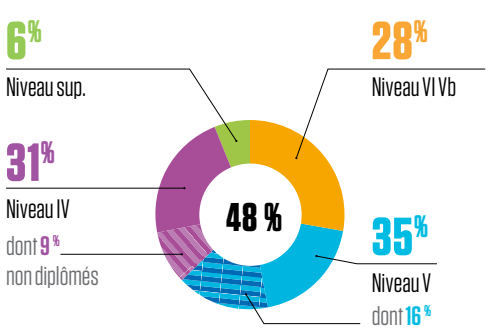

Les niveaux IV et supérieurs représentent 50% des femmes inscrites en 2012, contre seulement 34% des hommes.

Quel est leur niveau d'étude ?

La part des jeunes n'ayant validé aucun diplôme se maintient à 42% des premiers accueils. Concernant les diplômés, la plus forte évolution concerne les titulaires d'un Bac (+14%). Elle se concentre sur les bac professionnels (+40%), du fait de la réforme les faisant passer à 3 années et supprimant les BEP.

La part des niveaux supérieurs a progressé, mais de façon moins importante que les autres niveaux. Aussi, elle représente 14% des jeunes en premier accueil.

	2012		Évolution 2011/12	
Niveau Sup.	14 %		+3 %	
Niveau IV	46 %	dont Bac Général 12 %	+14 %	dont Bac Général stable
		dont Bac Professionnel 19 %		dont Bac Professionnel +40 %
		dont Bac Technique 12 %		dont BAC Technique +2 %
Niveau V	40 %	dont CAP 22 %	+5 %	dont CAP +9 %
		dont BEP 17 %		dont BEP -1 %
TOTAL	28 125 jeunes		+8 %	

PRINCIPAUX SECTEURS PROFESSIONNELS

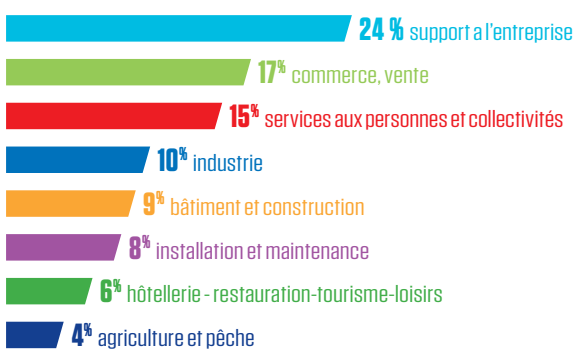

Ludovic, inscrit à la Mission locale Sud Grésivaudan

Qu'est-ce qui vous a amené à la Mission locale ?

Après mon Bac S, j'ai commencé une licence de Droit que j'ai abandonnée au bout de 2 mois. Je ne savais pas du tout ce que je voulais faire par la suite. Sur les conseils de Pôle emploi, je me suis rendu à la Mission locale de mon secteur. C'est là que l'on m'a proposé de faire un bilan de compétences, qui m'a permis d'y voir plus clair. J'ai alors décidé de m'orienter vers le métier d'agent de sécurité et de suivre une formation certifiante, intégralement prise en charge par la Région Rhône-Alpes. Après quelques mois d'exercice dans le métier, je me suis vu proposer un poste d'auxiliaire de vie scolaire dans un collège. J'ai accepté, et j'occupe encore cet emploi. Aujourd'hui, mon projet est de préparer un BPJEPS (brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) d'animateur sportif.

Décrochage scolaire : les ZUS plus fortement touchées

Le terme de « décrocheurs » désigne les jeunes abandonnant le système scolaire sans avoir obtenu un premier niveau de qualification CAP, BEP, certification de niveau V ou qui, engagés dans un cursus de niveau Bac, cessent prématurément leurs études.
Pour améliorer l'identification et la prise en compte de ce public, l'Etat a instauré des plateformes de suivi qui facilitent le partage d'information entre les acteurs territoriaux. En Rhône-Alpes, ces plateformes existent depuis 2011 et sont au nombre de 30. Elles sont co-animées par l'Education nationale, les Missions locales et différents partenaires.

Fin 2012, un constat s'est imposé : il existe un différentiel très important entre les jeunes repérés comme décrocheurs à l'échelle nationale (140 000 annoncés par le Ministère de l'Education nationale) et la réalité du terrain. Outre leur mission d'identification et de suivi des décrocheurs, **ces plateformes s'impliquent depuis 2012 dans la recherche et la mise en œuvre de solutions innovantes pour le retour des jeunes en formation.**

44% des nouveaux inscrits issus de ZUS sont décrocheurs

NOMBRE DE JEUNES	Femmes	Hommes	ZUS	Rhône-Alpes
tous niveaux confondus	7 814	10 589	2 348	18 403
Niveau IV	16 %	12 %	14 %	14 %
Niveau V	34 %	34 %	33 %	34 %
Niveau VI et Vb	50 %	54 %	53 %	53 %
PART DES DÉCROCHEURS	42 %	58 %	13 %	
PART DU 1ER ACCUEIL	16 %	22 %	5 %	38 %

Les 18 400 décrocheurs représentent 38% des jeunes qui viennent pour la première fois en Mission locale, soit une proportion moins forte de 5% par rapport à 2011.
Concernant les filières technologiques/professionnelles/agricoles, les 3 premiers secteurs totalisant le plus de décrocheurs sont : le commerce (18%), le support entreprise (16%), le bâtiment (15%).

LATENCE* (EN MOIS)	Femmes	Hommes	ZUS	Rhône-Alpes
Niveau IV	16	15	13	15
Niveau V	21	25	21	23
Niveau VI et Vb	32	34	34	33
LATENCE MOYENNE	26	29	26	27,5

* La latence est la durée moyenne entre la fin de scolarité et l'inscription en Mission locale

La durée moyenne de latence est en légère baisse, passant de 28,3 à 27,5 mois en un an. Elle reste corrélée au niveau de qualification et est plus courte pour les niveaux IV (qui passent de 18 mois en 2011 à 15 mois en 2012) que pour les niveaux VI et Vb (stabilité à 33 mois). Les décrocheurs de niveau supérieur sont donc venus s'inscrire en Mission locale plus nombreux et plus rapidement que leurs homologues de niveau inférieur.
Les latences observées pour le public issu de zones urbaines sensibles sont inférieures à la moyenne régionale.
Reste que sur l'ensemble des jeunes, 47% s'inscrivent dans l'année qui suit leur sortie du système scolaire.

Raccrochage scolaire : émergence de nouvelles solutions

Depuis 2011, l'Union régionale des Missions locales (URML) est signataire, avec l'État, la Région Rhône-Alpes, Pôle emploi et les deux autorités académiques, du **Plan régional pour le raccrochage en formation et pour l'emploi des jeunes.**

Au-delà de la convention de partenariat, ce plan prend la forme d'un appel à projets innovants, facilitant le raccrochage des 16 – 25 ans vers des solutions de formation ou d'emploi. **Parmi les 40 projets déposés, plus d'une vingtaine ont débuté cette année.**

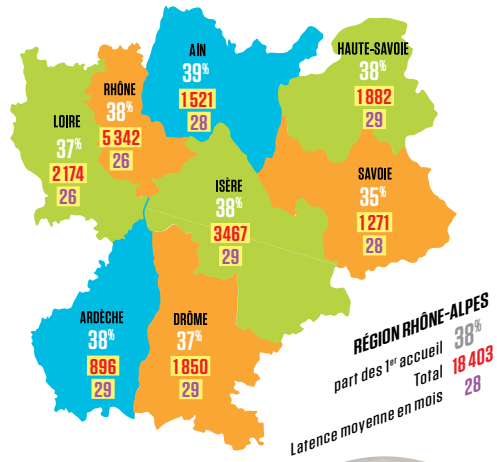

Marylène Fiard,

présidente de la Mission locale du bassin annécien

Qu'apportent les Missions locales en matière de santé et de prise en compte du handicap ?

La promotion de la santé est un axe fort de l'accompagnement que nous proposons. En prenant en compte le bien-être physique et psychique des jeunes, en leur permettant l'accès aux soins, les Missions locales les aident à devenir autonomes et favorisent leur insertion sociale et professionnelle.
Nous travaillons également à la prise en charge des jeunes en situation de handicap, reconnue ou non, à l'échelle de la région. Nous accompagnons déjà 5 000 jeunes. Cela nous conduit à développer des partenariats avec le secteur spécialisé et à professionnaliser notre réseau. Traiter les situations de handicap très précocement permet d'éviter les situations d'enlisement et les ruptures de parcours d'insertion.

Franck Terrasse,

chef de projet à la Mission locale de Lyon, en charge d'un projet de raccrochage

Comment peut-on favoriser le raccrochage scolaire ?

En mettant en place des projets sur le terrain. Pour ma part, je m'occupe de chantiers éducatifs au sein du quartier de la Duchère, à Lyon. Notre objectif est de sensibiliser les décrocheurs aux questions de l'image de soi, de l'immersion en entreprise, ou encore de la créativité, afin de leur redonner confiance en eux et de leur transmettre le goût de l'initiative. Pour identifier les jeunes concernés et mener ces activités, nous travaillons main dans la main avec d'autres acteurs du territoire : le réseau des MJC, des centres sociaux, un centre de bilan et l'équipe de prévention spécialisée.

Logement : précarité plus marquée chez les moins qualifiés

Les conditions de logement sont déterminantes pour l'orientation, la formation et l'accès à l'emploi des jeunes.
On distingue 3 types de logement :

- **le logement chez les parents,**
- **le logement précaire** (centres d'hébergement et de réinsertion sociale, hébergement par les amis ou les membres de la famille, hébergement nomade ou à l'hôtel, sans hébergement),
- **le logement autonome** (foyers jeunes travailleurs ou logement personnel en location ou en possession).

18% des jeunes en 1er accueil vivent dans un logement précaire

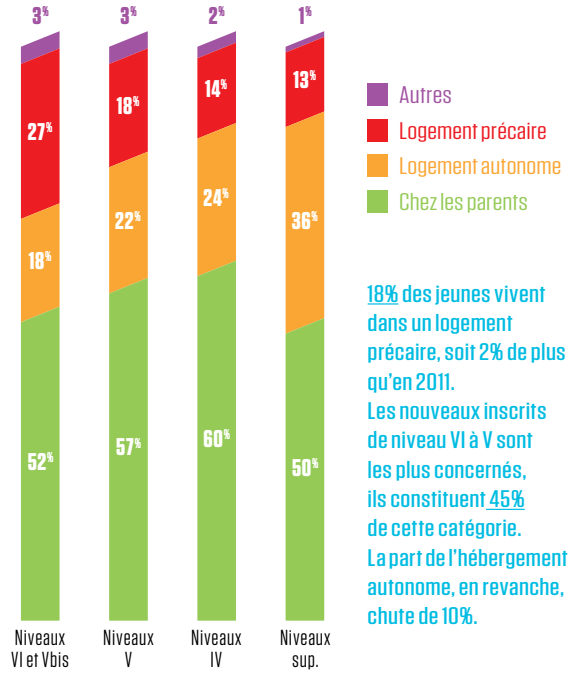

18% des jeunes vivent dans un logement précaire, soit 2% de plus qu'en 2011.
Les nouveaux inscrits de niveau VI à V sont les plus concernés, ils constituent 45% de cette catégorie.
La part de l'hébergement autonome, en revanche, chute de 10%.

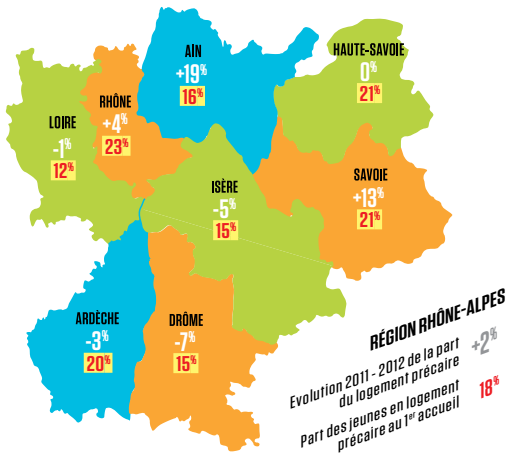

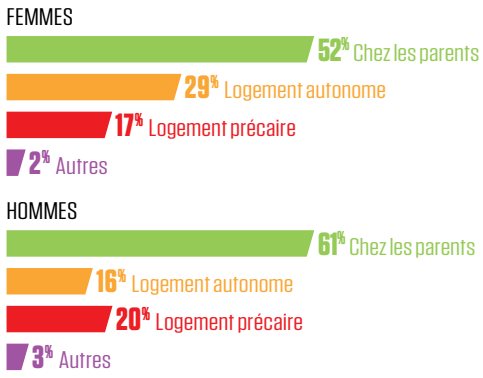

Santé : plus de jeunes sans couverture sociale

Être en bonne santé, c'est être dans de bonnes conditions pour se former, chercher un emploi et le conserver. C'est aussi des soucis en moins à gérer et plus de sérénité pour avancer dans la vie. C'est pourquoi les Missions locales comptent parmi leurs objectifs celui **d'informer et d'orienter les jeunes sur les questions de santé.**

	Total	Évolution de la part 2011/12
Couverture sociale	96 %	0 %
Dont CMU	9 %	+ 2 %
SANS COUVERTURE SOCIALE	4 %	+ 11 %

4% des jeunes inscrits n'ont aucune couverture santé

4% n'ont aucune couverture de soin, 7% chez les niveaux VI et Vb.

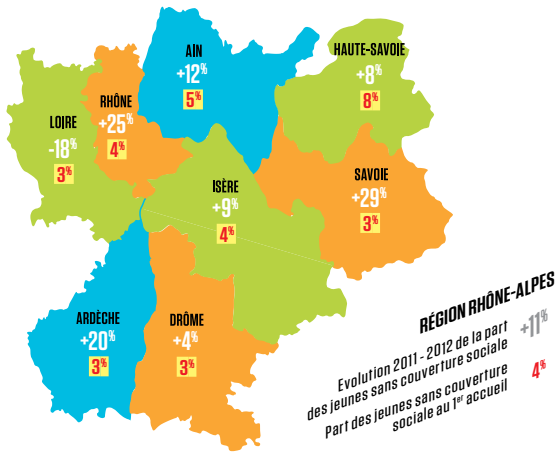

Permis de conduire : les disparités demeurent

Le permis de conduire favorise la mobilité et la réactivité des jeunes en demande d'insertion. Il étend les perspectives :
- d'accéder à une formation ou un emploi en dehors de son département,
- de candidater aux emplois qui le nécessitent.

Seuls 41% des jeunes en premier accueil possèdent le permis.

6 jeunes sur **10**, à leur inscription en Mission locale, n'ont pas le permis

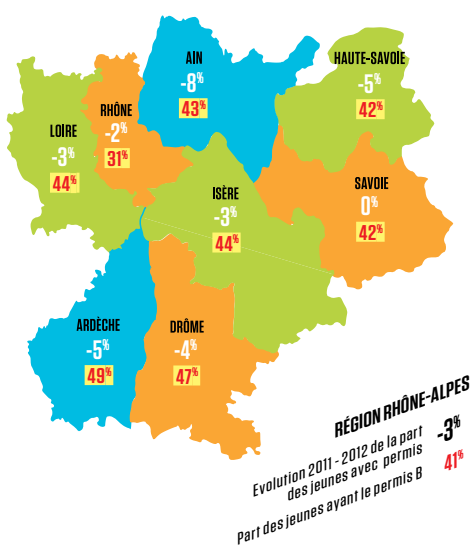

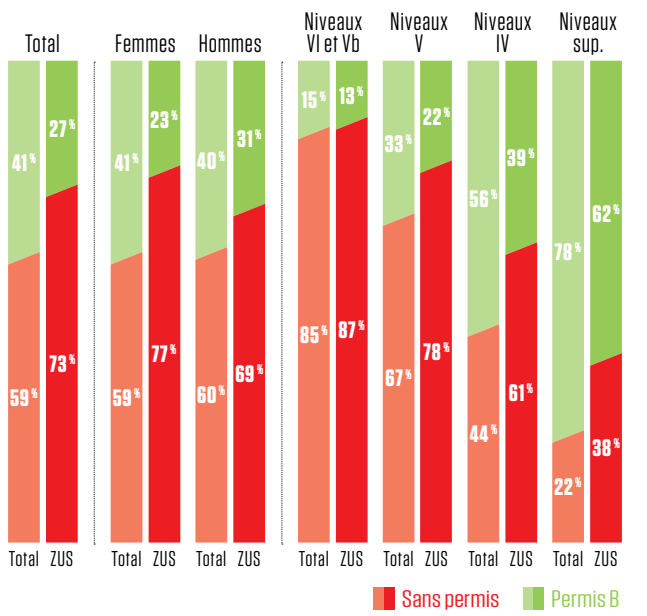

Le taux de permis validé est 5 fois inférieur chez les jeunes VI-Vb que chez les niveaux supérieurs. Un écart important (14%) s'observe également entre la population générale et les jeunes issus de ZUS.
79% des détenteurs du permis B disposent d'une voiture, 66% pour les seuls VI-Vb.

SUIVI

125 100 jeunes suivis par les 48 Missions locales de Rhône-Alpes

52% de femmes

48% d'hommes

64% de niveaux V et inférieurs

8% de mineurs

14% issus de zones urbaines sensibles

782 000 actualités

6 370 sortis positivement du CIVIS

10 417 en PPAE placés à l'emploi

2 147 en accompagnement ANI

922 400 conseils, appuis et mises en relation, à 52% sur les thématiques alternance et emploi

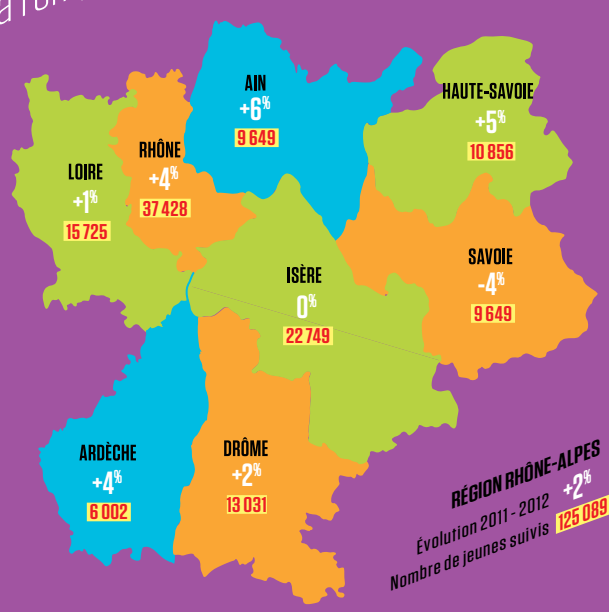

Qui sont les jeunes que nous accompagnons ?

Leur moyenne d'âge : un peu moins de 21 ans. En 2012, 10 700 mineurs ont été accompagnés, soit 3% de plus qu'en 2011.
14% des jeunes suivis résident en zones urbaines sensibles, soit quasiment autant qu'en 2011. 3 000 jeunes sont statutairement reconnus porteurs de handicap au sens de la loi L5212-13 du Code du travail. Ils sont 20% de plus en 2012. Enfin, 64 % sont de niveaux V et inférieurs.

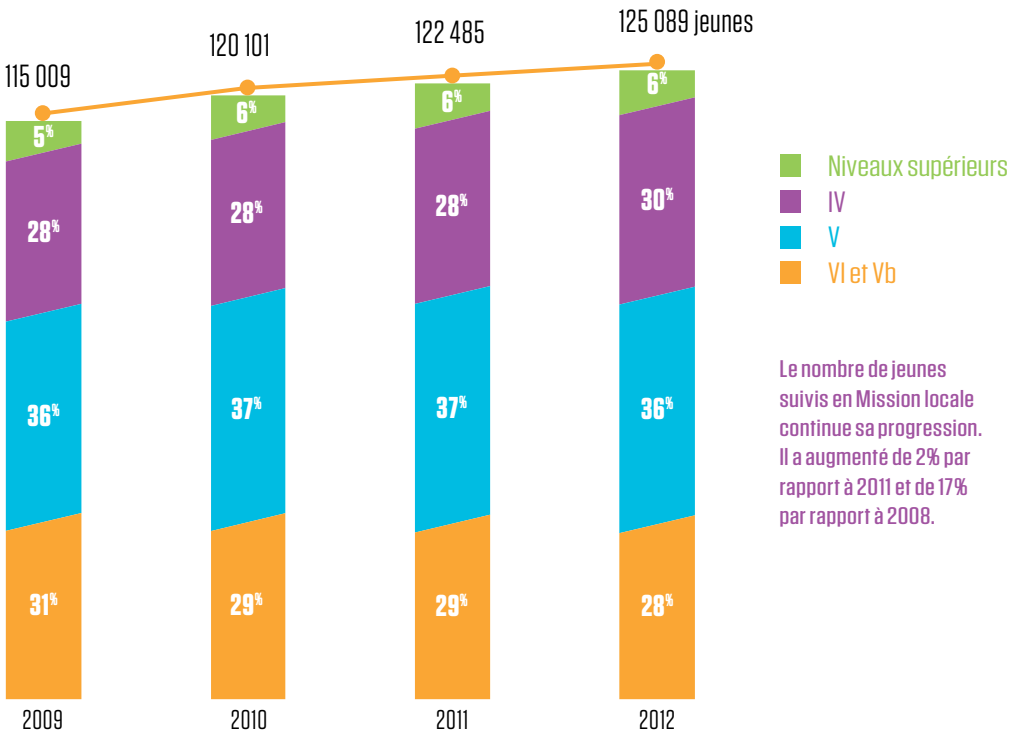

Le nombre de jeunes suivis en Mission locale continue sa progression. Il a augmenté de 2% par rapport à 2011 et de 17% par rapport à 2008.

18 000 jeunes supplémentaires ont été accompagnés par les Missions locales entre 2008 et 2012

65 239 femmes

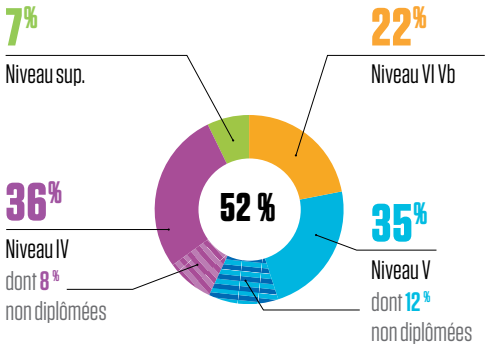

59 850 hommes

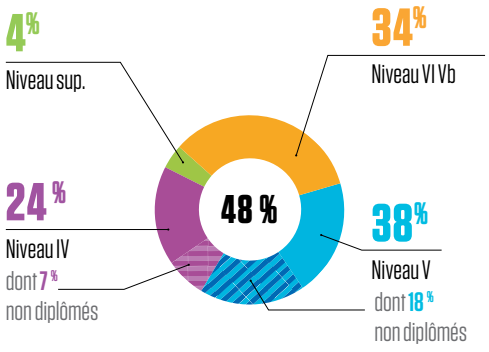

Vanessa Tomellini,

conseillère à la Mission locale d'Oyonnax Gex Bellegarde

Qu'est-ce que les jeunes attendent de vous ?

La plupart des jeunes qui viennent chez nous se sentent perdus. Ils ont besoin d'être soutenus dans leurs démarches et d'acquérir de la méthodologie, car ils ne savent pas comment s'y prendre, ni par où commencer. Généralement, j'effectue d'abord un diagnostic de leur situation, je fais un point sur leur parcours et tente d'identifier leur potentiel. J'étudie ensuite les différentes pistes professionnelles qui seraient susceptibles de les intéresser, puis je les oriente vers des dispositifs et des partenaires. On croit souvent avoir à faire à une « simple » difficulté au niveau du projet professionnel, puis on réalise qu'il y autre chose qui vient parasiter la situation des jeunes : un problème de famille, de santé… Chaque situation est différente, il faut donc savoir écouter et s'adapter en permanence.

Quel est le suivi proposé ?

Après son inscription à la Mission locale, chaque jeune fait l'objet d'un suivi personnalisé par un conseiller référent. Ensemble, ils évoquent les éventuels freins à l'insertion rencontrés par le jeune et les moyens d'y remédier. Les propositions faites par le conseiller peuvent concerner l'orientation, la formation et l'emploi, tout comme la vie sociale, la santé, le logement et la mobilité. Ces sujets constituent des facteurs décisifs en matière d'autonomie et d'accès à l'emploi pérenne, objectif de tout accompagnement. Les propositions sont des actions mises en œuvre directement au sein de la Mission locale ou via des acteurs compétents (services sociaux, organismes de formation, employeurs, etc.). **Le conseiller reste en charge du suivi tout au long du parcours du jeune, et ce jusqu'à sa complète insertion professionnelle.**

CONTACTS		2012 Nombre jeunes	2012 Nombre actualités	2012 %	Évolution 2011/12 Nombre jeunes	Évolution 2011/12 Nombre actualités
ENTRETIENS DIRECTS : 76 %	Entretiens individuels face à face	105 844	363 516	46 %	+2 %	+3 %
	Entretiens téléphoniques	64 752	171 019	22 %	+1 %	+1 %
	Actualités collectives (ateliers thématiques)	27 404	60 893	8 %	+4 %	+5 %
Correspondance (Lettre, Email, SMS)		53 339	117 084	15 %	+11 %	+15 %
Services rendus à l'accueil		26 452	44 255	6 %	+5 %	+4 %
Entretiens partenaires et médiation		14 471	25 018	3 %	+2 %	+4 %
TOTAL		125 089	781 785		+2 %	+5 %

Si le nombre de jeunes suivis a augmenté de 2%, les contacts des Missions locales en leur faveur ont progressé de 5%. 76% des échanges ont été réalisés sous la forme d'entretiens directs, dont 46% en face-à-face.

MOYENNE ANNUELLE DES CONTACTS	2012	Évolution 2011/12
Tous les jeunes	6,2	+2 %
Niveau supérieurs	3,8	+1 %
Niveau IV	5,5	+2 %
Niveau V	6,5	+2 %
Niveau VI et Vbis	7,2	+4 %
ZUS	7	+2 %

+ 5% de contacts entre les jeunes et leur conseiller

nouveau

Un accès gratuit à la contraception

En 2012, 500 jeunes suivis en Missions locales ont pu bénéficier d'un Pass contraception, nouveau dispositif de la Région Rhône-Alpes affilié à la carte M'Ra. Il permet à des jeunes garçons ou filles, par le biais de coupons anonymes, d'avoir accès gratuitement à la contraception. Il offre la possibilité d'une consultation médicale, d'analyses de sang et d'une prescription de contraceptifs en toute confidentialité.

922 400 propositions d'action et mises en relation

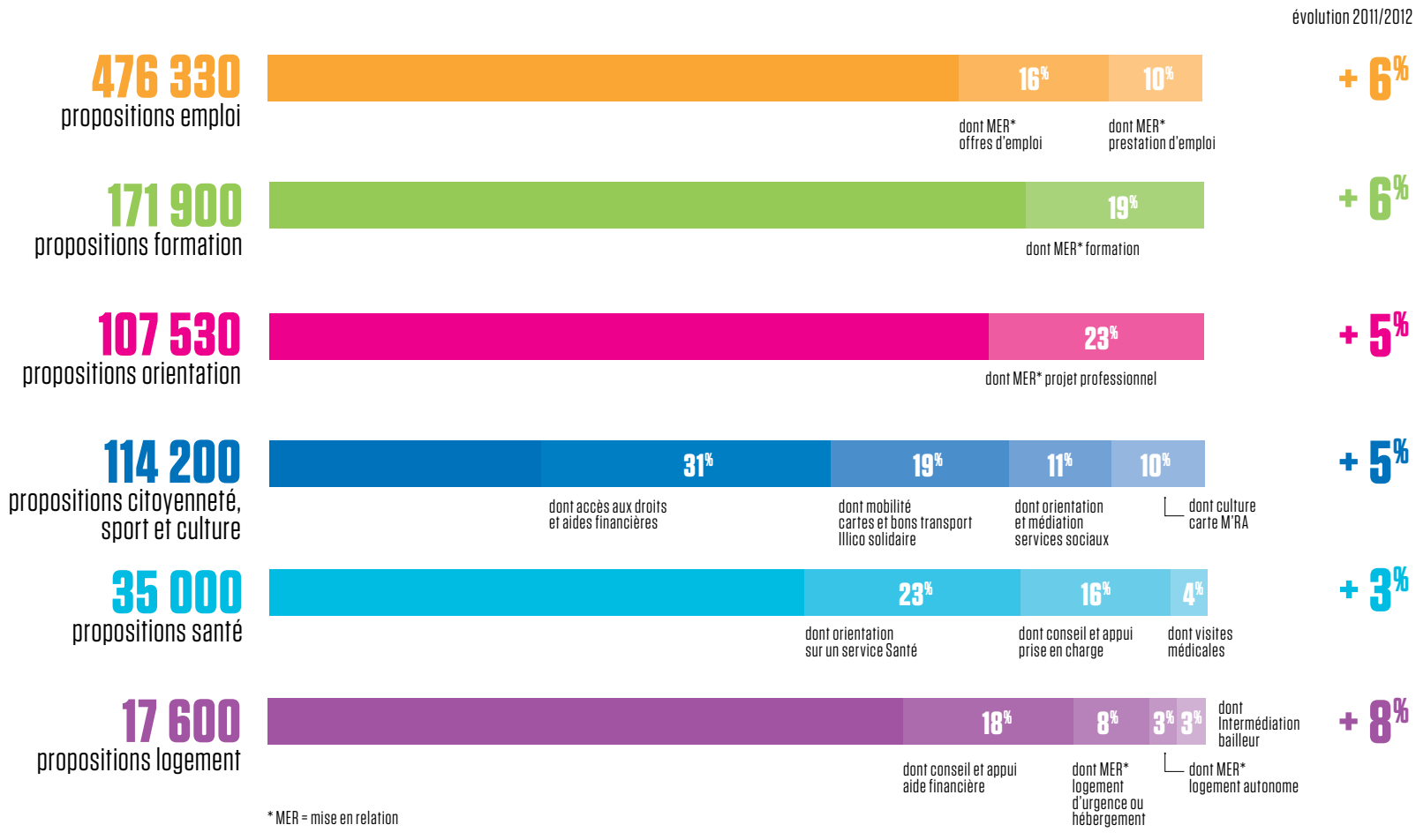

5 PROGRAMMES SPÉCIFIQUES À LA LOUPE

1 Le Contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS)

Le Contrat d'insertion dans la vie sociale, ou CIVIS, a été créé par l'Etat en 2005 et est mis en œuvre territorialement par les Missions locales. Il s'adresse spécifiquement aux jeunes de 16 à 25 ans en difficulté et vise l'accès à l'emploi durable. 13 149 jeunes sont sortis du CIVIS en 2012.

		48 % Sorties positives								
	Total	Emploi	dont emploi durable	dont emploi non durable	Formation	Non renouvellement	Abandon	Déménagement	Fin du programme	26 ans
NOMBRE DE JEUNES SORTIS DU CIVIS	13 149	5 644 43 %	3 335 25 %	2 309 18 %	723 5 %	25 %	12 %	7 %	6 %	1 %
dont CIVIS renforcé	7 022	36 %	21 %	16 %	5 %	31 %	15 %	7 %	4 %	1 %
dont CIVIS ZUS	2 071	6 %	21 %	14 %	5 %	29 %	15 %	5 %	9 %	1 %

11 850 jeunes sont entrés dans l'accompagnement CIVIS (+1% entre 2011 et 2012). Le nombre total de jeunes accompagnés s'élève à 13 393 (-3%). Le nombre total de jeunes sortis du CIVIS a diminué (-19%), tout comme le nombre de sorties positives (- 20%). Ce résultat témoigne d'un rétrécissement des perspectives d'emploi à long terme, dû à un contexte économique toujours difficile en 2012.

Autre conséquence de la crise : la durée d'accompagnement dans le programme s'est allongée de 15,1 mois en 2011 à 16,1 en 2012, particulièrement pour les jeunes issus de zones urbaines sensibles (de 16,8 à 18,5). En effet, face aux tensions du marché du travail, les conseillers ont eu tendance à retarder au maximum les sorties du CIVIS, pour s'assurer du caractère durable de la situation des jeunes en fin de programme.

Reste que les résultats obtenus en matière de sorties positives en Rhône-Alpes (emploi et formation) atteignent un très bon niveau (48%). Par comparaison, à l'échelle nationale, le taux de sorties positives est passé de 48% à 28% entre 2009 et 2010, quand il se maintenait à 49% en Rhône-Alpes.

	Total CIVIS	CIVIS commun	CIVIS renforcé	Résidents ZUS
DURÉE MOYENNE DE PARCOURS CIVIS EN MOIS	16,1	13,4	18,4	18,5
Nombre moyen d'actualités / mois / jeune	1,2	1,2	1,2	1,2
Nombre moyen d'entretiens / mois / jeune	0,7	0,7	0,7	0,7

le Parcours d'accès direct à l'emploi (PADE)

nouveau

D'une durée de 6 mois, extensible à 12 sous certaines conditions, le PADE vise à structurer et dynamiser la phase de recherche d'emploi par une intensification des entretiens et l'organisation de bilans trimestriels. Chaque signataire du CIVIS peut intégrer ce dispositif, et ce à la levée complète des freins à l'emploi. Ainsi, 1 893 jeunes ont bénéficié de cet accompagnement en 2012. Les taux de proposition sur la thématique emploi ont grimpé à 87%. La sortie en emploi durable a atteint 42%.

43% des jeunes ont trouvé un emploi à la fin du CIVIS

2 Le Programme personnalisé d'accès à l'emploi (PPAE)

Fruit d'un accord national, le Programme personnalisé d'accès à l'emploi permet aux jeunes inscrits à Pôle emploi de bénéficier d'un accompagnement renforcé dans sa Mission locale de rattachement.

	2012	%	Évolution 2011/12
NOMBRE DE JEUNES PPAE ENTRÉS	14 467		+1 %
dont résidents ZUS	1867	13 %	+6 %
NOMBRE DE JEUNES PPAE PRÉSENTS	20 257		+3 %
dont résidents ZUS	2 526	12 %	-2 %
JEUNE PLACÉS À L'EMPLOI	10 417	51 %	-1 %

En 2012, 12% de jeunes de ZUS sont entrés ou ont été accompagnés en PPAE. Un taux 2,5 fois inférieur à celui du CIVIS (31%). Le PPAE n'accorde aucune aide financière particulière ni de priorité d'entrée dans les actions de formation, les conseillers ont donc tendance à davantage orienter les jeunes peu qualifiés ou issus de ZUS vers le CIVIS.

51% des jeunes ayant intégré le PPAE ont accédé à l'emploi (durée minimum 3 mois)

3 L'accompagnement en milieu carcéral

Depuis 12 ans, les Missions locales de Rhône-Alpes mènent une action spécifique auprès des jeunes détenus ou placés sous contrôle judiciaire. L'objectif : travailler avec eux sur l'émergence d'un projet professionnel et rechercher des solutions d'emploi ou de formation adaptées. Pour éviter toute rupture de suivi, les Missions locales interviennent aussi bien en milieu fermé qu'ouvert. Ainsi, 12 référents justice animent des permanences dans les 13 établissements pénitentiaires de la région, tandis que 25 conseillers spécialisés assurent un relais « extérieur » au sein des Missions locales. L'année 2012 a été marquée par la signature le 19 octobre du protocole sur la prise en charge et l'accompagnement des jeunes incarcérés entre l'Etat et l'Union régionale des Missions locales (URML), par Monsieur François Lamy, Ministre délégué chargé de la ville. Ce protocole confirme le rôle des Missions locales dans l'accompagnement des jeunes sous contrôle judiciaire, et instaure un véritable cadre d'intervention reconnu par l'ensemble des partenaires.

MESURES D'ACCOMPAGNEMENT	Total 2012	Évolution 2011/12
Nombre de permanences en détention	910	+115 %
Contacts des 12 référents justice	8923	+8 %
NOMBRE DE PROPOSITIONS	7788	+37 %
dont orientation	29 %	+41 %
dont formation	22 %	+10 %
dont emploi	25 %	+26 %
dont accompagnement social	24 %	+90 %
PERMISSIONS		
Nombre de permissions initiées	408	>300 %
Nombre de permissions accordées	251	>300 %
AMÉNAGEMENT DE PEINE		
Nombre d'aménagements de peine initiés	420	>300 %
Nombre d'aménagements de peine accordés	230	>300 %
PEIP		
Nombre de propositions PEIP	82	>300 %
Nombre de PEIP accordés	41	>300 %
SOLUTIONS POSITIVES CONNUES	235	
dont CDI	31	-34 %
dont CDD + 6mois	26	-58 %
dont CDD - 6 mois	62	-9 %
dont Formation	116	+13 %

JEUNES SUIVIS	Total 2012	Évolution 2011/12
POPULATION TOTALE	1241	+7 %
16 - 17 ans	62	+22%
18 - 21 ans	562	>300%
22 - 26 ans	617	>300%
Hommes	97%	+6%
Femmes	3%	+23%
Niveaux IV et plus	4%	+4%
Niveau V	29%	+27%
Niveau VI et Vbis	67%	-40%
ZUS ou CUCS	46%	>300%

Question à

Denis Carret-Olivier,

référent justice à la Mission locale de Chambéry

Comment aidez-vous les jeunes en milieu carcéral ?

85% des jeunes détenus n'ont aucune qualification. Notre travail consiste donc tout d'abord à diagnostiquer et valoriser leurs compétences, y compris celles acquises pendant leur détention. Ensuite, nous activons nos réseaux et les mettons sur les rails d'un parcours professionnel réaliste et pertinent. Cela se traduit généralement par des aménagements de peine, qui sont la meilleure prévention contre la récidive. Notre rôle est essentiel, car il s'agit de faire le lien entre la demande du jeune, le milieu extérieur (employeurs, formateurs) et le Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP). En 2012, au niveau régional, nous avons pu proposer 408 demandes de permission et participer au montage de 420 demandes d'aménagement de peine.

le Parcours vers l'emploi individualisé et planifié (PEIP)

nouveau

Mis en place à titre expérimental par cinq Missions locales, le PEIP est une nouvelle forme d'accompagnement global. Le principe : chaque semaine, le référent justice construit avec le jeune détenu un planning de démarches concernant l'emploi et la formation, mais aussi l'accès aux soins, au permis de conduire, au logement... qui est ensuite transmis au Juge d'Application des Peines. En 2012, ce sont ainsi 38 jeunes qui ont été accompagnés avec ce dispositif.

4 Le Tremplin vers l'apprentissage pour les jeunes porteurs de handicap

En 2012, une action expérimentale « Tremplin vers l'Apprentissage » soutenue par l'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) a permis de renforcer l'accompagnement des jeunes statutairement reconnus travailleurs handicapés et de professionnaliser le réseau.

450 jeunes ont été accompagnés sur 4 axes :
- orientation et accompagnement socio-professionnel,
- construction et renforcement d'un projet professionnel,
- accompagnement et coaching à l'emploi,
- mise à l'emploi.

34 Missions locales des 8 départements rhônalpins ont intégré l'expérimentation. Pour chacune, un référent de l'action a été désigné.

	Vbis et VI	V	IV	III et plus	Total	
Femme	61	91	40	4	196	44 %
Homme	123	95	34	2	254	56 %
TOTAL	184	186	74	6	450	
	41 %	41 %	16 %	1 %		
Contacts	1903	1768	717	32	4420	
MOYENNE / JEUNE	10,5	9,5	9,7	5,3	9,9	

SITUATIONS CRÉÉES PENDANT LE PROGRAMME	Total 2012	%
CONTRAT EN ALTERNANCE	57	17 %
dont Contrat d'apprentissage	40	12 %
dont Contrat de professionnalisation	10	3 %
dont SEP	7	2 %
EMPLOI	128	39 %
dont CDD	111	34 %
dont CDI	17	5 %
FORMATION	77	22 %
dont Qualifiant	37	11 %
dont AGEFIPH	30	10 %
dont AOF (Actions d'orientation et de formation)	10	3 %
IMMERSION EN ENTREPRISE	77	23 %
TOTAL	339	

82 % des jeunes ont un faible niveau de qualification.
10 mises en relation sont réalisées en moyenne par jeune.
Il est à noter que plus le niveau de qualification est bas, plus les contacts sont fréquents (10,5 pour les VI et Vb, 5,3 pour les niveaux supérieurs).

185 jeunes en situation de handicap ont trouvé un emploi, dont 57 en alternance

5 L'Accord national interprofessionel sur le décrochage scolaire (ANI)

L'Accord national interprofessionnel sur le décrochage scolaire est une nouvelle mesure décidée par les partenaires sociaux.
L'objectif : proposer un accompagnement individuel renforcé à 2 060 jeunes rhônalpins très éloignés de l'emploi.

Il comporte trois volets :
phase 1 > diagnostic
phase 2 > accompagnement
phase 3 > accompagnement vers l'emploi.

Les Missions locales se sont fortement impliquées pour la réalisation de cette mesure.
Au total, 2 147 jeunes sont entrés en phase 2, correspondant à 104 % de l'objectif fixé.

Un public très jeune et sans qualification

35% des jeunes sont mineurs (contre 8% chez l'ensemble des jeunes accompagnés en 2012)
89% sont sans qualification
14% sont issus de ZUS
23% possèdent le permis B
16% possèdent également un véhicule

Plus de 58 000 propositions effectuées, soit 28 par jeune

Les thématiques concernent :
50% l'emploi
23% la formation
15% l'orientation professionnelle
12% la santé, le logement et la citoyenneté

Un accompagnement individuel renforcé

En moyenne, les jeunes de l'ANI ont bénéficié de :
6 rendez-vous en phase 1 et 2 (12 mois maximum)
5 rendez-vous en phase 3 d'accompagnement dans l'emploi (fixée à 6 mois)

Des résultats encourageants

Sur la totalité des jeunes suivis dans le cadre de l'ANI, 1 323 sont toujours accompagnés en phase 2.

511 jeunes ont accédé à l'emploi, dont :
- 88 CDI, 61 CDD de plus de 6 mois et 26 CDD de moins de 6 mois
- 38 contrats de professionnalisation et 116 contrats d'apprentissage
- 22 CUI marchands, 9 CUI non marchands
- 91 jeunes en formation qualifiante (dont 76 sur des actions de la Région Rhône-Alpes)

60 jeunes ont réintégré le système scolaire.

511 jeunes bénéficiant de l'ANI ont accédé à l'emploi

ORIENTATION

11 600 jeunes en prestation d'orientation professionnelle

9% du public suivi en 2012

53% de femmes

47% d'hommes

73% de niveaux V et inférieurs

16% de mineurs

13% issus de zones urbaines sensibles

13 830 actions réalisées

6% d'évaluations de compétences

50% d'immersions en entreprise

44% de prestations de projet professionnel

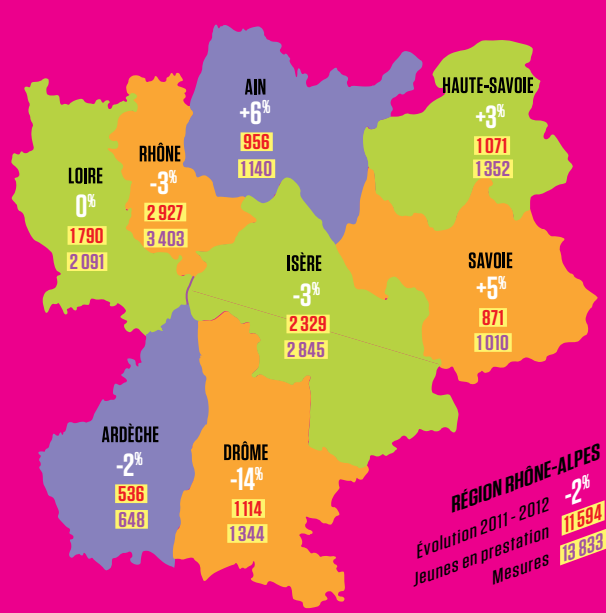

Prestations d'orientation : l'immersion en entreprise avant tout

Plusieurs dispositifs d'orientation sont proposés par les Missions locales :

- **les Actions d'orientation et de formation** (AOF), dont l'objectif est l'aide à la définition de projets professionnels (financement Région),
- **l'École de la 2e chance** (E2C), organisme de formation porté par les collectivités territoriales et les chambres consulaires, à destination des jeunes en difficulté d'insertion. L'E2C ne délivre pas de diplôme mais facilite la reconnaissance des compétences des jeunes,
- **l'Établissement public d'insertion de la défense** (EPIDE), dont la mission est d'assurer l'insertion sociale et professionnelle de jeunes en difficulté scolaire, sans qualification professionnelle ni emploi, en risque de marginalisation et volontaires au terme d'un projet éducatif global,
- **la Prestation d'orientation professionnelle spécialisée** (POPS), délivrée par Pôle emploi et destinée à aider le demandeur d'emploi à bâtir le projet de formation le plus adapté.

Des immersions en entreprise sont également proposées :

- **le mini stage,** immersion de 30 jours maximum en entreprise (financement Région),
- **la Période en milieu professionnel** (PMP), réservée aux bénéficiaires du programme CIVIS,
- **l'Évaluation en milieu de travail** (EMT) (financement Pôle emploi),
- **le Stage d'expérience professionnelle** (SEP), immersion en entreprise de 9 mois maximum, avec participation financière de l'employeur (financement Région).

A cela s'ajoutent deux outils d'évaluation :

- **la Plateforme vocationnelle** (PFV), qui permet l'évaluation des capacités d'un demandeur d'emploi par simulations d'actes professionnels (financement Pôle emploi),
- **l'Évaluation des compétences et capacités professionnelles** (ECCP), prise en charge par Pôle emploi.

NATURE DES PRESTATIONS	2012			Évolution 2011/12
	Nombre de jeunes	Nombre de mesures	Part des mesures	Nombre de jeunes
PROJET PROFESSIONNEL	5 718	6 130	44 %	-4 %
AOF	3 584	3 652	26 %	-5 %
Bilans jeunes ou de compétences	1 774	2 012	15 %	0 %
Ecole de la 2e chance / E2C	318	325	2 %	+49 %
EPIDE	98	100	1 %	-51 %
POPS	40	41	0 %	-54 %
IMMERSION EN ENTREPRISE	5 732	6 903	50 %	0 %
Mini Stage	2 875	3 150	23 %	-2 %
PMP	1 344	1 621	12 %	+23 %
EMT	1 051	1 111	8 %	+3 %
SEP	939	1 021	7 %	-16 %
EVALUATIONS DE COMPÉTENCES	752	800	6 %	-15 %
PFV	515	545	4 %	-12 %
ECCP	240	255	2 %	-23 %
TOTAL	11 594	13 833		-3 %

Les AOF diminuent en nombre de mesures et en nombre de jeunes de 5%. Une baisse moindre par rapport à la période 2010/2011 (-16%). Elle s'explique par l'impact de la fin de la mesure (épuisement des heures sur certains territoires), remplacée dès 2013 par la Programmation des compétences premières (PCP).

Les prestations de l'École de la 2e chance, en revanche, augmentent très nettement. Deux faits intervenus en 2012 en sont la cause : d'une part l'ouverture officielle d'une E2C supplémentaire dans la Loire ; d'autre part le fonctionnement sur une année complète de la charte régionale de partenariat signée avec l'URML en décembre 2011.

La baisse des prestations de l'EPIDE est quant à elle logiquement liée à la fermeture des 3 centres pré-existants et à l'ouverture tardive du nouveau centre de Meyzieu.

La forte mobilisation de la PMP s'explique par la simplicité de sa mise en œuvre effectuée par les Mission locales. C'est sans doute la raison pour laquelle on assiste parallèlement à une baisse des mini-stages.

Quant à la baisse des SEP, elle s'explique par la raréfaction des opportunités en contexte de crise, et la préférence des employeurs pour des stages à moindre frais. Notons que le réseau souhaite qu'à l'occasion de la refonte des dispositifs de suivi des parcours, un outil d'immersion longue durée demeure dans la «boîte à outils» des Missions locales.

Une légère féminisation du public

PUBLICS BÉNÉFICIAIRES	Femmes	Hommes	Mineurs	Niveaux VI et Vbis	Niveau V	Niveau IV	Niveaux supérieurs
PUBLIC SUIVI EN 2012	52 %	48 %	8 %	28 %	36 %	30 %	6 %
PRESTATIONS DE PROJET PROFESSIONNEL	59 %	41 %	14 %	42 %	32 %	23 %	3 %
AOF	59 %	41 %	20 %	54 %	32 %	13 %	1 %
Bilans jeunes ou de compétences	64 %	36 %	5 %	16 %	31 %	46 %	7 %
Ecole de la 2e chance / E2C	49 %	51 %	6 %	59 %	37 %	3 %	0 %
EPIDE	22 %	78 %	8 %	50 %	46 %	4 %	0 %
POPS	18 %	83 %	13 %	43 %	30 %	25 %	3 %
PRESTATIONS D'IMMERSION ENTREPRISE	48 %	52 %	18 %	35 %	36 %	26 %	2 %
Mini Stage	48 %	52 %	22 %	37 %	33 %	27 %	3 %
PMP	51 %	49 %	18 %	38 %	37 %	24 %	0 %
EMT	47 %	53 %	4 %	20 %	41 %	34 %	5 %
SEP	46 %	54 %	25 %	44 %	38 %	17 %	0 %
EVALUATIONS DE COMPÉTENCES	31 %	69 %	3 %	32 %	43 %	22 %	3 %
ECCP	10 %	90 %	3 %	33 %	45 %	19 %	3 %
PFV	41 %	59 %	3 %	32 %	42 %	23 %	3 %
TOTAL	53 %	47 %	16 %	38 %	35 %	24 %	3 %

La répartition du public dans les dispositifs a peu changé entre 2011 et 2012.
À noter : l'augmentation de la part des jeunes de niveau IV et celui des femmes, majoritaires par exemple pour la PMP.

Noémie, suivie à la Mission locale jeunes Aix les Bains-Lac du Bourget-Albanais-Bauges-Chautagne

Que vous a apporté l'immersion en entreprise ?

Diplômée d'un CAP de vente, je n'arrivais pas à trouver du travail dans ma branche. Avec l'aide de mon conseiller, j'ai pu bénéficier d'un Stage d'expérience professionnelle (SEP) en tant que vendeuse dans une grande chocolaterie, intégralement financé par la Région. Pendant 6 mois, mon patron a appris à me connaître, et j'ai pu m'assurer de mes compétences professionnelles sur ce poste. Je signerai prochainement avec la même entreprise un contrat de professionnalisation qui débutera à la rentrée prochaine.

FORMATION

14 000 jeunes en formation professionnelle

11% du public suivi en 2012

52% de femmes

48% d'hommes

60% de niveaux V et inférieurs

10% de mineurs

14% issus de zones urbaines sensibles

46% financées par la Région Rhône-Alpes

15 000 actions réalisées

27% par le biais de contrats en alternance

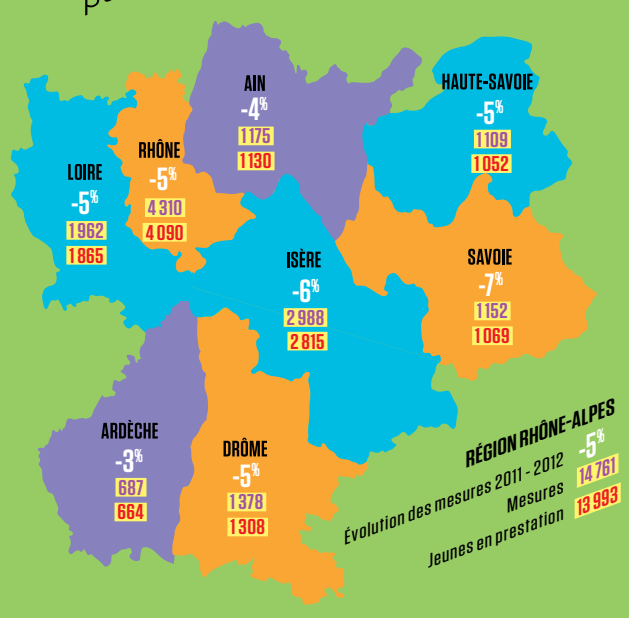

GLOSSAIRE

CARED
Contrat d'accès et de retour à l'emploi durable. Formation à destination des jeunes et adultes, préalable à des emplois disponibles clairement identifiés, financée par la Région Rhône-Alpes.

COMPÉTENCES CLÉS
Formation financée par l'Etat visant la remise à niveau, la préparation à l'entrée en formation qualifiante, la préparation de concours.

POE
Préparation opérationnelle à l'emploi. Dispositif géré par Pôle emploi et les partenaires sociaux permettant l'accès à des formations courtes préalables à une embauche identifiée.

Acquisition de compétences : une diversification des dispositifs

L'année 2012 a été marquée par une plus faible mobilisation des mesures (- 5%). Ce résultat interroge quant à l'accès des jeunes particulièrement peu qualifiés aux différents dispositifs de formation professionnelle, dans un contexte de crise économique aigüe. Autre fait marquant : la multiplication des Préparations opérationnelles à l'emploi (POE), notamment collectives, venant concurrencer les autres mesures de formation. Par ailleurs, la réorganisation de l'AFPA et l'évolution de son outil technique CERISE, dans un contexte de nouvelles programmations des formations qualifiantes, a fortement perturbé la mobilisation des places disponibles auprès de cette institution.

MESURES	2012			Évolution 2011/12
	Nombre de jeunes	Nombre de mesures	Part des mesures	Nombre de jeunes
CONSEIL RÉGIONAL	6 635	6831	46 %	- 6 %
dont CARED	722			-12 %
ALTERNANCE	3 932	3981	27 %	- 2 %
dont contrat d'apprentissage	2 391	2 419	16 %	-1 %
dont contrat professionnel	1 547	1 562	11 %	-3 %
HORS FINANCEMENT CONSEIL RÉGIONAL	1 500	1 512	10 %	-3 %
COMPÉTENCES CLÉS	834	857	6 %	-7 %
PÔLE EMPLOI	756	763	5 %	+43 %
dont POE	189	190	1 %	>300 %
dont plan de mobilisation	149	151	1 %	-10 %
AFPA	125	127	1 %	- 69 %
AUTRE TYPE	676	690	5 %	+77 %
TOTAL	13 993	14 761		- 2 %

Après une augmentation de 17% entre 2010 et 2011, le contrat d'apprentissage recule de 1%.

1 500 jeunes (10% des effectifs en formation) ont accédé à des prestations hors financement public. Parmi eux, 270 jeunes ont financé leur formation par leurs propres moyens.

22% de ces formations hors financement régional se déroulent à l'extérieur de Rhône-Alpes, chiffre stable au fil des années.

Le retrait des jeunes peu qualifiés

PUBLIC SUIVI		Femmes	Hommes	Mineurs	Niveaux VI et Vbis	Niveau V	Niveau IV	Niveaux supérieurs
PUBLIC SUIVI EN 2012		52 %	48 %	8 %	28 %	36 %	30 %	4 %
CONSEIL RÉGIONAL		52 %	48 %	5 %	21 %	38 %	38 %	3 %
dont CARED		42 %	58 %	2 %	19 %	35 %	39 %	7 %
ALTERNANCE	Contrat d'apprentissage	39 %	61 %	31 %	35 %	37 %	27 %	2 %
	Contrat professionnel	50 %	50 %	5 %	18 %	32 %	42 %	8 %
HORS FINANCEMENT CONSEIL RÉGIONAL		67 %	33 %	7 %	19 %	29 %	46 %	6 %
COMPÉTENCES CLÉS		71 %	29 %	9 %	34 %	39 %	26 %	1 %
PÔLE EMPLOI		44 %	56 %	3 %	24 %	38 %	32 %	5 %
dont POE		49 %	51 %	4 %	26 %	42 %	28 %	4 %
dont plan de mobilisation		34 %	66 %	0 %	20 %	44 %	32 %	5 %
TOTAL		52 %	48 %	10 %	24 %	36 %	36 %	4 %

Le public de niveau VI et Vb se maintient relativement en contrat d'apprentissage et en formation Compétences clés. En revanche, il accède toujours moins à toutes les autres mesures (-4% en 2012 et -3% observés en 2011).

Les jeunes femmes, et en particulier celles de niveau IV, sont les plus représentées dans les formations hors financement Région (67%).

Un attrait confirmé des jeunes pour le secteur de la santé

RÉPARTITION DES MESURES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	Santé	Service aux personnes et collectivités	Commerce vente	Hôtellerie restauration	Construction bâtiment	Transport logistique	Support entreprise	Installation maintenance	Industrie	Agriculture pêche	Mesure RRA
CONSEIL RÉGIONAL	**66 %**	**59 %**	**38 %**	**49 %**	**54 %**	**61 %**	**34 %**	**59 %**	**47 %**	**59 %**	**46 %**
ALTERNANCE	**3 %**	**14 %**	**45 %**	**25 %**	**35 %**	**10 %**	**43 %**	**26 %**	**30 %**	**22 %**	**27 %**
dont contrat d'apprentissage	2 %	4 %	27 %	18 %	26 %	4 %	18 %	19 %	18 %	19 %	16 %
dont contrat professionnel	1 %	3 %	18 %	7 %	8 %	6 %	24 %	7 %	12 %	4 %	11 %
HORS FINANCEMENT CONSEIL RÉGIONAL	**17 %**	**17 %**	**7 %**	**8 %**	**3 %**	**9 %**	**11 %**	**4 %**	**3 %**	**10 %**	**10 %**
COMPÉTENCES CLÉS	**6 %**	**5 %**	**1 %**	**1 %**	**0 %**	**1 %**	**6 %**	**1 %**	**0 %**	**2 %**	**6 %**
PÔLE EMPLOI	**3 %**	**6 %**	**6 %**	**12 %**	**5 %**	**14 %**	**2 %**	**5 %**	**12 %**	**2 %**	**5 %**
NOMBRE DE PRESTATIONS	1 934	1 654	1 546	1 287	1 219	701	535	493	480	325	14 761
PART EN %	19 %	16 %	15 %	12 %	12 %	7 %	5 %	5 %	5 %	3 %	

Avec le secteur du commerce et de la vente, la santé joue un rôle moteur dans l'économie régionale. Ainsi, les formations dans ce secteur ont progressé de 2 points (19%) par rapport à 2011. Le secteur de la santé attire fortement les jeunes qui, le sachant porteur d'emploi, n'hésitent pas à rechercher d'autres sources de financement afin de s'y qualifier (22% du total des formations hors financement Région). Autre illustration de cette motivation : les jeunes Rhônalpins n'hésitent pas à passer les concours d'entrée en Institut de formation dans les départements limitrophes (13%), essentiellement pour les métiers d'aide soignant et d'auxiliaire puéricultrice.
Par ailleurs, l'année 2012 a vu la part des contrats en alternance doubler dans le secteur du service aux personnes et collectivités.

Question à

Mohamed Choucha,

chargé de projet formation à la Mission locale de Saint-Etienne et de la couronne stéphanoise

Quelle importance les jeunes accordent-ils à la formation ?

Souvent, les jeunes que nous rencontrons en Mission locale n'ont pas choisi leur parcours scolaire. Ils souhaitent se réorienter afin d'évoluer vers des métiers qui recrutent. La formation est perçue comme un moyen d'y parvenir. En tant que chargé de projet formation, j'ai pour mission d'être parfaitement au courant de tous les dispositifs en cours. Je peux ainsi les expliquer à mes collègues conseillers et faire en sorte qu'ils les intègrent dans leurs pratiques quotidiennes d'accompagnement. J'anime aussi un atelier de coaching formation qui consiste à préparer les jeunes à la formation et à améliorer leurs chances d'être sélectionnés. 50 % des jeunes qui ont suivi cet atelier ont pu rentrer en formation.

EMPLOI

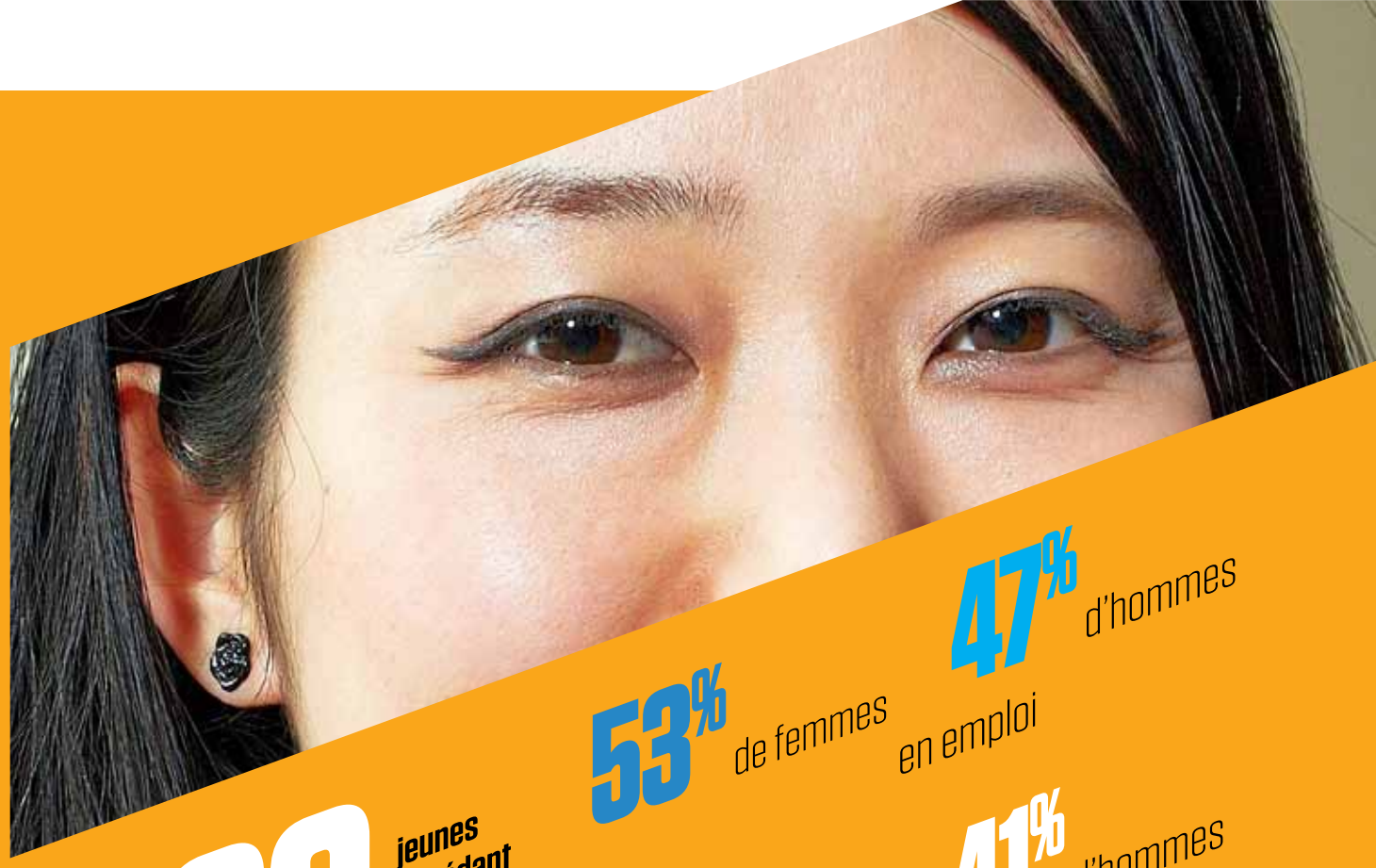

37 000 jeunes accédant à l'emploi en 2012

53% de femmes en emploi

47% d'hommes

59% de femmes en emploi durable

41% d'hommes

62% de niveaux V et inférieurs en emploi

59% de niveaux V et inférieurs en emploi durable

30% du public suivi en 2012

12% issus de zones urbaines sensibles en emploi

14% de CDI

19% de missions d'intérim

40% de CDD inférieurs à 6 mois

50 500 actions réalisées

6 400 Contrats uniques d'insertion*

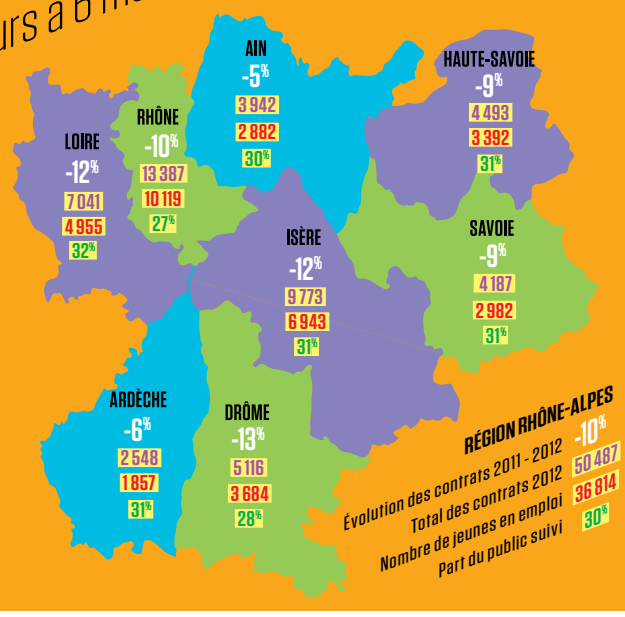

GLOSSAIRE

***LE CONTRAT UNIQUE D'INSERTION** (CUI) est un contrat aidé qui a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi. Il prend la forme du contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE), dans le secteur non marchand, et du contrat initiative emploi (CUI-CIE) dans le secteur marchand.

Emploi des jeunes : effondrement de l'intérim

Le nombre de contrats signés accuse une baisse significative de 10%. C'est plus particulièrement l'emploi durable qui a été touché (-13%). Une situation paradoxale, si l'on considère que l'emploi salarié privé en région et pour toutes les tranches d'âge progresse de 0,3 %.

L'intérim connaît une importante baisse qui affecte davantage les jeunes (-22%) que la moyenne des salariés (-12%). Dans un contexte de crise économique, les entreprises stoppent les contrats d'intérim en premier, suivis des CDD durables (-13%) puis non durables (-8%).

À titre de comparaison, nous observions en 2011, pour ces trois catégories de contrats, des évolutions respectives de +6%, -8% et +5%. Les objectifs en matière de CAE ont été augmentés par l'État de 35% en 2012 ; ceux du CIE ont été baissés de 21%.

TYPES DE CONTRATS	2012			Évolution 2011/12		
	Nombre de jeune	Nombre de contrats	Part de contrats	Nombre de jeune	Nombre de contrats	Part de contrats
EMPLOI DURABLE	11 390	11 790	23 %	-13 %	-13 %	-3 %
CDI	6 749	6 925	14 %	-13 %	-13 %	-3 %
CDD + 6 mois	4 782	4 865	10 %	-13 %	-13 %	-3 %
EMPLOI NON DURABLE	28 143	38 697	77 %	-7 %	-9 %	+1 %
CDD - 6 mois	15 880	20 024	40 %	-7 %	-8 %	+2 %
Intérim	7 625	9 819	19 %	-19 %	-22 %	-13 %
CUI - Contrat unique d'insertion	5 545	6 425	13 %	+7 %	+13 %	+29 %
> Contrat aidé non marchand (CAE,CAE-P)	4 855	5 701	11 %	+15 %	+21 %	+35 %
> Contrat aidé marchand (CIE)	709	724	1 %	-27 %	+27 %	-18 %
Contrat insertion	1 218	1 464	3 %	-5 %	-5 %	+6 %
Autre	921	965	2 %	-4 %	-3 %	+8 %
TOTAL EMPLOI	36 814	50 487		-8 %	-10 %	

PUBLICS BÉNÉFICIAIRES	Femmes	Hommes	Mineurs	Niveaux VI et Vbis	Niveau V	Niveau IV	Niveaux supérieurs
PUBLIC SUIVI EN 2012	52 %	48 %	8 %	28 %	36 %	30 %	6 %
TOTAL EMPLOI DURABLE	59 %	41 %	2 %	19 %	40 %	34 %	8 %
CDI	56 %	44 %	2 %	20 %	40 %	33 %	7 %
CDD + 6 mois	63 %	37 %	2 %	17 %	39 %	35 %	8 %
TOTAL EMPLOI NON DURABLE	52 %	48 %	3 %	24 %	41 %	31 %	5 %
CDD - 6 mois	58 %	42 %	4 %	21 %	40 %	33 %	5 %
Intérim	32 %	68 %	1 %	25 %	44 %	27 %	4 %
Contrat aidé non marchand (CAE,CAE-P)	65 %	35 %	2 %	25 %	40 %	32 %	4 %
Contrat aidé marchand (CIE)	41 %	59 %	3 %	25 %	47 %	26 %	3 %
Contrat insertion	39 %	61 %	8 %	44 %	39 %	16 %	2 %
Autre	52 %	48 %	9 %	26 %	36 %	29 %	10 %
TOTAL EMPLOI	53 %	47 %	3 %	22 %	40 %	32 %	6 %

Les bas niveaux de qualification sont les plus touchés par la crise. Ils ont massivement recours aux contrats d'insertion. Les jeunes de niveau V, fortement ciblés par l'intérim et les contrats aidés, ont davantage d'opportunités. Ceux de niveau IV et plus se maintiennent à peine sur ces contrats.
Tout comme l'année précédente, l'emploi durable est plus favorable aux femmes qu'aux hommes. Les hommes ont effectué davantage de missions d'intérim (68%) et de CIE (59%). Les femmes ont davantage signé de CAE (65%). Concernant la répartition des jeunes de ZUS, on constate un écart de - 2 points par rapport à leur représentation dans le public suivi. Cela démontre leur plus faible pénétration du marché du travail, exception faite de l'intérim (+2%) et des contrats d'insertion (+3%). Cette analyse est confirmée par le Cereq : "en moyenne moins diplômés que les autres jeunes, les jeunes de ZUS apparaissent structurellement plus exposés aux variations de conjoncture économique [..]. Pour les habitants de certaines zones urbaines, la faible densité d'emplois à proximité aurait un effet négatif à la fois sur l'accès aux emplois et sur leur qualité." (Bref du Cereq N°309 d'avril 2013).

Un marché dominé par 3 secteurs d'activité

Le commerce, l'hôtellerie et le service aux personnes représentent 50 % du nombre total d'emplois occupés par les jeunes de Missions locales de Rhône-Alpes en 2012 et 65% des CDI. Ils affichent d'ailleurs, avec le support en entreprise, la santé et la maintenance, les taux les plus forts d'emploi durable (entre 25 et 32%).

En revanche, une tendance inquiétante se dessine dans les secteurs du BTP et du commerce, qui forment massivement les jeunes en alternance (respectivement 47% et 35%). Si la crise se poursuit, ils ne présenteront plus de débouchés suffisants pour accueillir en contrat durable ces jeunes nouvellement qualifiés.

RÉPARTITION DES MESURES DANS LES PRINCIPAUX SECTEURS	Service aux personnes et collectivités	Commerce vente	Hôtellerie restauration	Transport logistique	Industrie	Construction bâtiment	Agriculture pêche	Support entreprise	Santé	Installation maintenance
TOTAL EMPLOI DURABLE	2 549	2 469	2 369	807	459	593	253	699	660	317
Évolution 2011 - 2012	-11 %	-11 %	-10 %	-17 %	-27 %	-20 %	-9 %	-12 %	-16 %	-13 %
CDI	1247	1673	1596	542	233	334	98	383	288	219
CDD + 6 mois	1302	796	773	265	226	259	155	316	372	98
TOTAL EMPLOI NON DURABLE	7 532	5 367	4 921	4 340	3 771	2 947	2 451	1 968	1 915	967
Évolution 2011 - 2012	-1 %	-10 %	-5 %	-16 %	-19 %	-14 %	-3 %	-8 %	+10 %	-5 %
CDD - 6 mois	4 064	4 313	3 623	1183	771	1062	1237	1107	1165	387
Intérim	428	689	244	2 832	2 696	1227	87	299	75	297
Contrat aidé non marchand (CAE,CAE-P)	2 221	117	671	145	145	148	866	445	607	180
Contrat aidé marchand (CIE)	41	154	157	58	61	116	20	46	19	40
Contrat insertion	475	17	59	106	90	312	174	24	29	38
Autre	303	77	167	16	8	82	67	47	20	25
TOTAL EMPLOI 2012	10 081	7 836	7 290	5 147	4 230	3 540	2 704	2 667	2 575	1284
Évolution 2011 - 2012	-4 %	-10 %	-6 %	-16 %	-20 %	-15 %	-3 %	-9 %	+2 %	-7 %
% d'emploi durable sur le total emploi	25 %	32 %	32 %	16 %	11 %	17 %	9 %	26 %	26 %	25 %

Le secteur de la santé est le seul à avoir progressé, principalement grâce à l'emploi non durable.
L'industrie, le transport et le BTP enregistrent quant à eux les plus fortes régressions avec des baisses respectives de 20%, 16% et 15%.

Pierre Brillaud,

directeur de la Mission locale
Drôme des Collines - Royans - Vercors

Avec la crise, votre mission s'est-elle complexifiée ?

Par les temps qui courent, il est clair que nous devons en permanence faire preuve d'inventivité ! En 2012, nous avons organisé notre premier Forum de l'alternance, qui a permis la rencontre de 400 jeunes avec des employeurs et la consultation d'une centaine d'offres d'emploi. L'expérience s'est avérée concluante, nous avons donc entrepris sa reconduite en 2013. Nous avons aussi testé une nouvelle méthode de recrutement sur internet, avec une entreprise partenaire. Le concept était de faire venir les jeunes dans nos locaux pour qu'ils passent un entretien d'embauche par webcam interposée. La méthode s'est révélée à la fois pratique pour l'entreprise et moins stressante pour les candidats. Nous allons donc pérenniser cette technique.

PARTENARIATS ENTREPRISES

Le réseau clé de l'insertion professionnelle des jeunes

Les Missions locales sont en lien direct avec le tissu économique de leur territoire. Pour proposer aux jeunes des solutions concrètes en matière de formation et d'emploi, elles s'attachent quotidiennement à créer, maintenir et développer des partenariats avec les entreprises.

14 000
services négociés

11 000
offres d'emploi

2 400
immersions en entreprise

10 800
entreprises partenaires

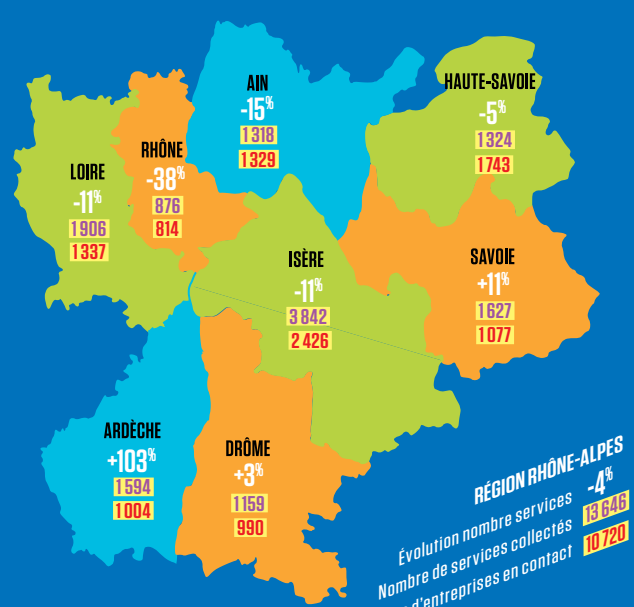

L'emploi au cœur des préoccupations

L'action des Missions locales en faveur des entreprises, c'est :

- promouvoir les différentes mesures d'immersion, de formation et d'emploi mobilisables,
- proposer l'alternance et, le cas échéant, l'instauration d'un véritable tutorat dans l'entreprise,
- les aider à définir leurs besoins de compétences et leur présenter des candidats ad hoc,
- faciliter l'intégration des jeunes dans l'entreprise pour éviter les ruptures anticipées.

14 000
offres de services négociées, dont **81%** d'offres d'emploi et **18%** d'immersions en entreprise

30 000
contacts annuels avec les entreprises partenaires

	NATURE DES CONTACTS	2012 Nombre de contacts	2012 Part en %
ENTRETIENS DIRECTS AVEC LES ENTREPRISES : 77%	Entretiens individuels face à face	6306	22%
	Entretiens téléphoniques	13955	48%
	Actualités collectives (ateliers thématiques)	2015	7%
	Correspondance (lettres, mails)	6510	22%
	Autres	544	1%
	TOTAL	29 330	

Reflet d'un marché du travail plus contraint qu'en 2011 et de l'augmentation du public à suivre en Mission locale, on observe en 2012 une baisse du nombre d'entreprises partenaires (- 5%) et du nombre d'offres négociées auprès d'elles (- 4%).

La part d'offres d'emploi baisse de 3% ; celle des immersions en entreprise de 6%.

Les offres d'emploi restent de loin la part la plus importante de l'ensemble des offres négociées (81%).

11 000 offres d'emploi négociées

NATURE DES OFFRES NÉGOCIÉES	2012 Nombre d'offres	2012 Part	Évolution 2011/12
OFFRES D'EMPLOI	11025		-3%
CDI	**1438**	**13%**	**-7%**
CDI	1145	10%	-9%
CDI temps partiel	293	3%	+4%
CDD	**4342**	**39%**	**-10%**
CDD	2568	23%	-6%
CDD intérim	766	7%	-10%
CDD saisonnier	499	5%	-25%
CDD insertion	261	2%	-3%
CDD temps partiel	248	2%	-24%
CUI	**2862**	**26%**	**-3%**
CAE	2425	22%	+8%
> CUI CAE CDD	2401	22%	+10%
> CUI CAE CDI	24	Non significatif	-51%
CIE	437	4%	-27%
> CUI CIE CDD	230	2%	-22%
> CUI CIE CDI	207	2%	-32%
Emplois d'Avenir	**406**	**4%**	
CDI/CDD Emploi d'Avenir secteur non marchand	399	3%	
CDI/CDD Emploi d'Avenir secteur marchand	7	<1%	
Alternance	**1668**	**15%**	**-8%**
Contrat d'apprentissage	883	8%	-9%
Contrat de professionnalisation	785	7%	-6%
Autres	**309**	**3%**	**-9%**
IMMERSION EN ENTREPRISE	2419		-6%
Mini-stages et SEP	1164	48%	-14%
PMP	952	39%	+5%
EMT	303	13%	-4%

De tous les contrats de droit commun, seuls les CDI à temps partiels sont en progression (+ 4%). Ce bilan résulte en grande partie du dynamisme des secteurs de l'aide à la personne et de la santé.

Les offres d'alternance se concentrent sur l'apprentissage à 53%.

Le décret d'application des emplois d'avenir a été promulgué au dernier trimestre de l'année. C'est la raison pour laquelle seules 406 offres de ce type ont fait l'objet d'un recrutement assisté par les Missions locales en 2012.

Alain Gilles, propriétaire de deux boutiques de prêt-à-porter à Tournon-sur-Rhône, partenaire de la Mission locale Nord Ardèche

Pourquoi sollicitez-vous la Mission locale pour vos recrutements ?

Quand une Mission locale oriente des jeunes, la pré-sélection est déjà faite. Et comme mes besoins sont bien cernés, j'évite les mauvaises surprises. Résultat : les trois personnes que j'ai ainsi recrutées ont été confirmées et sont encore dans l'entreprise.
L'autre intérêt réside dans le suivi qui est fait : la conseillère de la Mission locale apporte son soutien sur le montage des dossiers administratifs et la mise en place de formations. Elle me conseille aussi sur les contrats les mieux adaptés à chaque situation. En somme, **c'est un partenariat où tout le monde y trouve son compte.**

Un recrutement plus significatif dans l'hôtellerie, les services aux personnes et le commerce

RÉPARTITION DES OFFRES D'EMPLOI NÉGOCIÉES DANS LES PRINCIPAUX SECTEURS	Hôtellerie restauration	Service aux personnes et collectivités	Commerce vente	Construction bâtiment	Support entreprise	Industrie	Transport logistique	Installation maintenance	Santé	Agriculture pêche
Nombre de services	1621	1617	1475	728	718	554	543	415	406	379
Part %	19%	19%	17%	9%	8%	6%	6%	5%	5%	4%
ÉVOLUTION 2011 - 2012	-2%	+7%	-3%	-14%	+10%	-7%	-8%	-9%	+36%	+14%

À l'instar des emplois occupés par les jeunes suivis en Mission locale, ce sont les secteurs de l'hôtellerie, du service aux personnes et du commerce qui affichent la plus grande part des offres d'emploi négociées auprès des entreprises partenaires (55%). Le secteur de la santé est le plus dynamique (36% d'offres supplémentaires par rapport à 2011).

Les 48 sièges des Missions locales en Rhône-Alpes

Pour connaître la liste
et les coordonnées de toutes
les antennes locales,
rendez-vous sur
www.missions-locales.org

01

Mission locale Jeunes Bresse, Dombes, Côtière
5 Ter avenue des Sports
01000 Bourg en Bresse
04 74 45 35 37
contact@mljbourg.com
www.mljbourg.com

Mission locale Jeunes Bugey Plaine de l'Ain
4 place Sanville
BP 522
01505 Ambérieu en Bugey Cedex
04 74 34 61 22
mlj.amberieu@mljbpa.fr

Mission locale Action Jeunes Oyonnax, Gex, Bellegarde
40 rue Nicod
01100 Oyonnax
04 74 73 51 66
accueil.oyonnax@mlaj.fr

07

Mission locale Nord Ardèche
Maison des Services Publics – 2e Etage
Place de la Liberté
07100 ANNONAY
04 75 69 29 03
jeune@missionlocalenordardeche.com

Mission locale Moyenne Vallée du Rhône-Centre Ardèche
Maison Astier
78 rue Kléber
07400 Le Teil
Tél : 04 75 49 49 37
mission.locale.leteil@orange .fr

Mission locale Ardèche Méridionale
2 place Jean Marze
07200 Aubenas
04 75 89 20 00
mission.locale@mlam.fr

26

Mission locale Agglomération et Territoire du Valentinois
41 rue Amblard
BP 137
26905 Valence Cedex 9
04 75 82 01 80
siege@missionlocalevalence.com
www.missionlocalevalence.com

Mission locale Portes de Provence
35 Bld du Gal de Gaulle
BP 25
26200 Montélimar
04 75 00 70 30
contact@missionlocale.info
www.lamissionlocale.fr

Mission locale Drôme des Collines-Royans-Vercors
3 Place du Champ de Mars
BP 197
26105 Romans Cedex
04 75 70 79 40
ml-romans@missionlocaleromans.com

Mission locale Drôme Provençale
Ancien Hôtel de Ville
26110 Nyons
04 75 26 17 03
nyons@missionlocaledp.org

Mission locale Vallée de la Drôme
3 rue des Cuiretteries
BP 309
26401 Crest Cedex
04 75 76 70 67
mlvalleedrome@fr.oleane.com

38

Mission locale de Grenoble
16 bld Agutte Sembat
38000 Grenoble
04 76 86 58 58
info@ml-grenoble.org

Mission locale du Grésivaudan
147 rue du Pré de l'Horme
38920 Crolles
04 76 08 08 70
info@mlgresivaudan.com

Mission locale de St Martin d'Hères
14 rue Marceau Leyssieux
38400 St Martin d'Hères
04 76 51 03 82
missionlocale@mljsmh.com

Mission locale Sud Isère
Immeuble le Palladio – 2e étage
31 rue de Normandie Niémen
38130 Échirolles
04 76 23 67 80
echirolles@missionlocale-si.com
www.missionlocale-si.com

Mission locale Isère Drac Vercors
72 mail Marcel Cachin
BP 122
38603 Fontaine cedex
04 76 53 34 10
mlidv.fontaine@gmail.com

Mission locale Alpes Sud Isère
205 Chemin des Mattons
38220 Vizille
04 76 78 88 76
contact@ml-asi.com
www.ml-asi.com

Mission locale du Pays Voironnais (Maison de l'Emploi)
Immeuble «le Quartz»
40 rue Mainssieux
BP 363
38511 Voiron Cedex
04 76 93 17 18
maison.emploi@paysvoironnais.com
www.emploi-pvsg.org

Mission locale Pays du Sud Grésivaudan
Maison de l'Économie
7 rue du Colombier
BP 63
38162 Saint Marcellin cedex
04 76 38 83 42
missionlocale@pays-saint-marcellin.fr

PAIO du canton de Saint Egrève (MEEN)
4 avenue du général de Gaulle
38120 Saint Egrève
04 76 13 18 05
meen.paio.stegreve@wanadoo.fr
www.meen-neron.com

Mission locale de la Bièvre (MOB)
103 rue Chorier
BP 38
38270 Beaurepaire
Tél : 04 74 79 18 18
mob@mlbievre.com

Mission locale de l'Isère Rhodanienne (MIJIR)
9 rue Laurent Florentin
38200 Vienne
04 74 78 37 90
vienne@mijir-missionlocale.org

Mission locale Nord Isère
7 place Charlie Chaplin
38300 Bourgoin Jallieu
04 74 83 56 56
siegesocial@mlni.fr

42

Mission locale du Roannais
4 rue Molière
42300 Roanne
04 77 68 42 88
secretariat@mlroanne.org

Mission locale de Saint-Etienne et de la Couronne Stéphanoise
18 avenue Augustin Dupré
42000 Saint-Etienne
04 77 01 34 00
contact@ml-st-etienne.org
www.ml-st-etienne.org

Mission locale Gier Pilat
Esplanade Melchior Mitte de Chevrières
42400 St Chamond
04 77 29 98 00
contact@ml-gierpilat.org
www.ml-gierpilat.org

Mission locale du Forez
12 rue de la Préfecture
42600 Montbrison
04 77 58 42 03
contact@mlforez.fr

Mission locale Ondaine et Haut Pilat
44 bis rue de la Tour Varan
42700 Firminy
04 77 10 19 99
contact@mlj-ondainehautpilat.fr
contact@mlforez.fr

69

Mission locale de Lyon
107 - 109 Boulevard Vivier Merle
69003 Lyon
04 72 56 99 99
siege@mllyon.org

Mission locale du Plateau Nord Val de Saône
20 rue Ampère
Centre commercial "les Marronniers"
69270 Fontaines sur Saône
04 72 27 45 50
missloc.pnvs@mlpnvs.org
www.mlpnvs.org

Mission locale de Vaulx-en-Velin
3 av. Georges Dimitrov
69120 Vaulx-en-Velin
04 72 04 94 14
contact@mlvaulx.org

Mission locale du Sud-Ouest Lyonnais
12 rue du Colonel Sebbane
69600 Oullins
04 72 66 17 50
contact@mlsol.fr
www.missionlocale-mlisol.org

Mission locale de Villefranche, Beaujolais (Avenir Jeunes)
Maison de l'Emploi et de la Formation
1 place Faubert
69400 Villefranche sur Saône
04 74 02 91 50
avenirjeunes@mlbeaujolais.org

Mission locale des Monts d'Or et des Monts du Lyonnais
3 avenue du Général Brosset
69160 Tassin la Demi-Lune
04 72 59 18 80
info@missloc.org

Mission locale de Bron, Décines, Meyzieu
32 rue de la République
69150 Decines Charpieu
04 72 05 65 70
mlbdm@mlbdm.org
www.mlbdm.org

Mission locale rurale Nord-Ouest Rhône
Place Victor Hugo
69170 Tarare
04 74 05 00 30
contact@missionlocale.org
www.missionlocale.org

Mission locale de Vénissieux
8 av. division Leclerc
BP 308
69634 Venissieux
04 72 89 13 30
direction@mlvenissieux.com

Mission locale Rhône Sud MIFIVA
6 rue Jacques PREVERT
BP 7
69702 Givors Cedex
04 72 24 20 12
mifiva.siege@wanadoo.fr

Mission locale Rhône Sud-Est
Place du Pentacle
69190 St Fons
04 72 89 39 99
mlrse@mlrse.org

Mission locale de Villeurbanne
50 rue Racine
69100 Villeurbanne
04 72 65 70 50
mlve@mlve.org

73

Mission locale de la Tarentaise
21 avenue Général Buisson
73200 Albertville
04 79 31 19 19
mljalbertville@wanadoo.fr

Mission locale Jeunes Pays de Maurienne
274 av. du Mont Cenis
BP 82
73303 Saint Jean de Maurienne Cedex
04 79 64 41 02
info@mlj-maurienne.org

Mission locale du Bassin Chambérien
72 rue Paulette BESSON
BP 94 38
73094 Chambéry cedex 9
04 79 33 50 84
mlchambery@mlchambery.org
www.mlchambery.org

Mission locale jeunes Aix les Bains-Lac du Bourget-Albanais-Bauges-Chautagne
12-14 Rue Vaugelas
BP 50520
73105 Aix-les-Bains Cedex
04 79 61 54 59
contact@avenir-jeunes73.fr
www.avenir-jeunes73.fr

74

Mission locale du Bassin Annécien
23 avenue de Loverchy
BP 98
74003 Annecy Cedex 03
04 50 51 39 22
info@mljba.fr
www.mljba.fr

Mission locale du Genevois
26 avenue de Verdun
74100 Annemasse
04 50 95 20 50
ml.genevois@mlgenevois.org

Mission locale Jeunes Faucigny Mont Blanc
15 rue Achille Benoit
74300 Cluses
04 50 89 72 30
info@missionlocale.fr
www.missionlocale.fr

Mission locale du Chablais
26 boulevard du canal
74200 Thonon les Bains
04 50 26 36 97
mlc@ml-chablais.org
www.ml-chablais.org

MISSIONS LOCALES
RHONE-ALPES

Le 1er réseau pour l'emploi des jeunes

Animation régionale
des Missions locales
Synergie Jeunes
245 rue Duguesclin, 69003 Lyon
04 72 98 24 75
Rendez-vous sur notre page Facebook :
www.facebook.com/missionslocalesrhonealpes

www.missions-locales.org

avec le soutien de

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET
DE LA RÉGION
RHÔNE-ALPES

de
Région RhôneAlpes

et des communes

Juin 2013
Directeur de la publication : Remy Longo
Rédaction : équipe de l'Animation régionale
Conception : by Magazine
Photos : Arom / Francis Meynard, L'Héliograf, les Missions locales
Impression : Lamazière
Tirage : 3 000 exemplaires